

COMMISSION MUSIQUE LIBRE

L'écoute de documents divers,
l'analyse critique des schèmes musicaux culturels, leur parenté avec le langage,

la prise de conscience des difficultés d'intégration par l'individu, de la nécessité d'un long conditionnement dans l'optique académique...

nous ont fait conclure au caractère *construit* des données musicales dites « simples » et « de base » admises par notre culture occidentale ;

— qu'elles ne sont en fait qu'un aspect restreint des *possibles* musicaux ;
— que l'expression enfantine en cette matière est élargie et libératoire.

Au sortir de ce débat, nous avons compris la nécessité de nous méfier de notre « oreille » adulte et décidé d'accepter les chemins divers empruntés par les enfants pour accéder à une véritable culture musicale passant par le *tâtonnement expérimental* et la *création*.

Nous avons formé une commission de travail décidée à :

— promouvoir l'expression musicale à l'École ;

— mettre en commun nos recherches ;

— élargir notre culture et par là nos possibilités d'écoute.

Des travaux vont être entrepris :

— cahiers de roulement,

— circuits de bandes,

— discographie coopérative,

— fiches de construction d'instruments,

— éditions de disques de musique libre

— chefs d'œuvre

— ouvrant des voies de recherche.

— Une équipe éphémère s'attache dès maintenant à compléter et rénover le dossier pédagogique n° 10.

J.-P. LIGNON
7, rue Gambetta
02 - Fère-en-Tardenois